

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|--|-----------------------------|--|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant Mon Ecole / My School Child Care Inc. | Numéro de permis 2017049 | Date d'inspection Le 31 août 2022 | |
| Nom de l'établissement Mon Ecole My School Child Care | | Numéro de téléphone (506) 345-0655 | |
| Adresse 3800 115 Route Notre-Dame NB E4V 2H9 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Kyleigh Roy | | Titre du poste Inspecteur/Inspectrice | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |

Commentaires généraux

Lorsque l'inspectrice est arrivé sur les lieux, elle a été avisé par une éducatrice que la garderie était fermée pour la semaine.

original signé par
Kyleigh Roy

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 01 septembre 2022

Date

original signé par

L'exploitante n'était pas sur les lieux

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 septembre 2022

Date